

## Rapport Gallois : des propositions qui méritent débat

L'UNSA a pris connaissance du rapport Gallois et des propositions qu'il contient.

Stabilisation des dispositifs d'aide à l'innovation et à la recherche, amélioration du crédit pour l'investissement, ciblage sur les PME (principales pourvoyeuses d'emplois en France), renforcement de la formation professionnelle avec, notamment, la création d'un droit attaché à la personne, place accordée au dialogue social et à la représentation des salariés, travail en filières et association grandes entreprises/fournisseurs/sous-traitants : autant de pistes pertinentes, dont l'économie générale constitue une base de discussion acceptable pour l'UNSA.

Concernant le transfert d'une partie significative des charges sociales vers la fiscalité, l'UNSA considère que cela ne pourrait se faire au détriment du pouvoir d'achat des salariés. Faute de quoi on assisterait à une contraction de la demande qui entraînerait des conséquences importantes sur l'emploi. Sans être, par principe, hostile à ce transfert, il faut donc être vigilant sur ses conséquences et éviter tout « choc » aux effets incontrôlables.

Reste que les propositions du rapport Gallois ne valent évidemment pas décisions. L'UNSA sera donc particulièrement attentive aux annonces qui seront faites par le gouvernement.

### Manifestation du 14 novembre 2012 en Ile de France

La manifestation de la région Ile de France prévue le 14 novembre partira à 14 heures, de la place du 18 juin 1940 (gare Montparnasse), pour se rendre à l'École militaire.

Le rendez-vous UNSA est fixé à 13h30 à l'angle de l'avenue de l'Arrivée et du boulevard du Montparnasse.

L'UNSA est en tête de manifestation.

« Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA s'inscrivent avec l'ensemble du syndicalisme européen dans la journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des syndicats le 14 novembre 2012 pour l'emploi et la solidarité en Europe.

« L'Europe doit bâtir ses politiques sur la solidarité et garantir les moyens du progrès social. La journée de mobilisation du 14 novembre permettra aux travailleurs de toute l'Europe d'agir, ensemble et solidairement, pour des conditions de travail et de vie décentes. Cela implique :

- une véritable coordination des politiques économiques et des mesures de solidarité concrètes avec les pays les plus en difficulté en intégrant systématiquement la dimension sociale aux décisions européennes ;

- la négociation d'un " Contrat social " revendiqué par la CES au niveau européen, incluant des mesures mettant fin à la concurrence sociale entre les Etats, en instaurant des standards sociaux européens, en particulier un salaire minimum dans chaque pays ;

- des mesures de relance au plan européen afin de renouer avec une croissance durable et favoriser l'emploi. »

## **Avenir de l'Inspection du Travail : l'UNSA participe aux débats**

Le ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue social vient d'ouvrir deux grands chantiers : quelle organisation pour le système d'inspection du travail pour répondre aux attentes de la société ? Quel rôle et place de l'État en matière de politique de l'emploi avant la prochaine étape de décentralisation ?

Dans un séminaire réunissant les partenaires sociaux et l'encadrement des *Dirreccte* d'Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes à l'INTEFP de Marcy l'Etoile (69), l'UNSA a pu réaffirmer ses positions sur les sujets :

- la vocation de l'Inspection du Travail (IT) d'intervenir en prévention et - si besoin en répression - dans toutes les entreprises quel que soit son effectif ;
- la nécessité de présence accrue dans les entreprises dépourvues d'Institution Représentative du Personnel, sans laisser cette mission aux seuls contrôleurs du travail ;
- le rappel de ce que doit être l'Inspection du Travail pour les salariés et les syndicats : un lieu d'écoute, de conseils, un traitement prioritaire de la demande sociale, un rôle de conciliation et de médiation chaque fois que c'est possible ;
- le refus du transfert des missions et des personnels aux collectivités locales que ce soit pour l'Inspection du Travail comme pour la politique de l'Emploi ;
- une meilleure reconnaissance statutaire des contrôleurs du travail ;
- la création de postes pour atteindre les objectifs définis en 2006 (148 agents par million de salariés).

Enfin, à la question posée par l'animateur : "Etat gendarme ou Etat prévention", l'UNSA a rappelé que les gendarmes intervenaient aussi dans le cadre de la prévention routière, mais qu'en cas d'abus, si l'Etat ne sanctionnait pas, personne ne pouvait le faire à sa place.

L'UNSA y a participé au nom d'une double légitimité : Interprofessionnelle car l'UNSA apporte de manière croissante la preuve de sa représentativité dans les entreprises et les branches d'activité, mais aussi professionnelle car l'UNSA est la 2ème organisation syndicale de ce ministère.

## **L'UNSA reçue au ministère des Droits des femmes**

Emilie Trigo et Saïd Darwane, représentant l'UNSA, ont été reçus le 30 octobre par Thierry Breton, conseiller social, en charge de l'égalité professionnelle.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette rencontre, notamment l'action de l'UNSA, la mise en place d'une méthode de travail bilatérale entre l'UNSA et le cabinet de la ministre des droits des femmes, le rôle consultatif du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle et la feuille de route du gouvernement pour atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail.

L'UNSA considère que l'entreprise est le « relais essentiel de l'action pour promouvoir l'égalité professionnelle » ; elle approuve le projet ministériel de révision, du ministère, du dispositif de sanction pesant sur les entreprises qui ne seraient pas en conformité avec la loi. Nous considérons que ce dispositif doit permettre un contrôle efficace de l'effectivité de l'application des accords égalité professionnelle signés, accompagné de sanctions crédibles et d'un travail d'accompagnement sur les idées reçues et les stéréotypes femmes-hommes qui sont omniprésents dans le monde du travail.

## **Matinée de l'économie**

Une cinquantaine de militants et militantes de l'UNSA ont participé, le mardi 23 octobre, à une matinée de réflexion sur le thème " La politique industrielle ".

Trois intervenants, André Gauron, économiste, Frédéric Lerais, directeur général de l'IRES, Jean-François Pilliard, délégué général de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) ont exposé leur point de vue concernant le redressement industriel dont la France a besoin.

Trois heures de réflexion et de débat qui enrichissent la formation des responsables et militants de l'UNSA qui suivent maintenant régulièrement les " matinées de l'économie ".